

Projet d'établissement

« Apprendre ? Certainement, mais vivre d'abord, et apprendre par la vie, dans la vie » Dewey.



Ecole communale VanHelmont
Avenue de Levis Mirepoix 129
1090 Jette
Tel : 02.427.95.78
Fax : 02.426.74.11
www.ecolevanhelfmont.be

UNE ANNEE POUR DEVELOPPER MES HUIT INTELLIGENCES ...

**DANS
CETTE
ECOLE**

**Je bouge
et manipule.
Mon corps est
mon ami !**

**Je découvre la
musique, les
sons et les
rythmes !**

**Je m'organise
de manière
logique !**

**J'observe
et respecte
la nature !**

**Je crois en moi
et exploite mes
forces !**

**Je vois la vie
en couleur et
en relief !**

**Je parle
positivement !**

**Je respecte tout
le monde
et je suis
bienveillant !**

A MOI DE JOUER !

© Octofun © 2015 – www.octofun.org

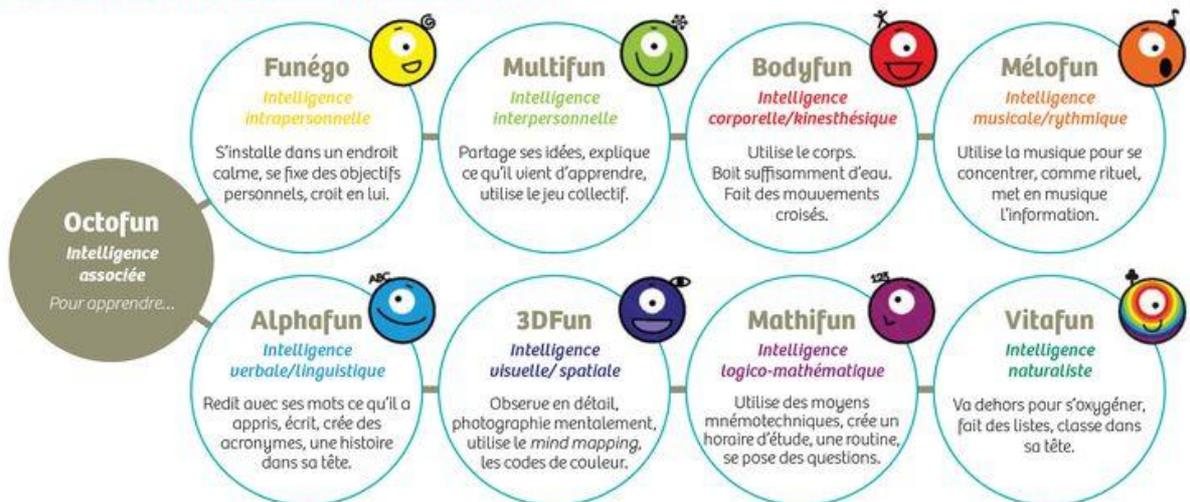
Enfants

Collaboration

Equipe pédagogique

Parents

LA FAMILLE DES OCTOFUN : 8 MEMBRES, 8 BOULES D'ÉNERGIE



Le projet d'établissement :

Pourquoi ?

Dans le but de répondre au décret Mission, pour vous expliquer nos points forts, nos particularités et nos attentes.

Qui ?

Les équipes éducatives rédigent, construisent et gèrent le projet. Son pouvoir organisateur, la commune, définit ses projets éducatifs et pédagogiques.

Comment ?

En fonction de l'environnement, les différents acteurs définissent leurs choix pédagogiques et déterminent les actions concrètes.

Les valeurs principales de l'équipe éducative :

1. Etre tolérant et respectueux de tous
2. Favoriser l'autonomie des enfants
3. Encourager les bonnes manières et la politesse
4. Organiser des sorties culturelles en concordance avec les projets divers
5. Mettre en place un système basé sur la coopération, l'entraide et l'écoute
6. L'équipe s'engage à mettre tout en œuvre pour viser la réussite de tous les élèves dans un climat serein, convivial et en respectant le rythme de chaque enfant.

Nos points forts :

L'école VanHelmont suit votre enfant de la classe d'accueil à la 6^{ème} primaire. L'école prône le respect de tous, elle est une fenêtre ouverte sur l'extérieur. L'action est à la base des apprentissages. Durant tout le parcours scolaire, votre enfant bénéficiera d'un enseignement adapté à son rythme notamment grâce aux nombreuses remédiations et à la pratique régulière de la différenciation.

Il existe à l'école maternelle, une classe d'accueil pour les enfants de deux ans et demi, gérée par une institutrice qualifiée et une puéricultrice. De plus, une assistante maternelle offre son aide dans les classes et un(e) logopède travaille dans les classes de 3^{ème} maternelle. Les enfants bénéficient de leçons de psychomotricité dans un local adapté. Un local de sieste permet aux plus jeunes de se reposer après le repas.

Afin de faciliter le passage de l'école maternelle à l'école primaire, des activités en cycle 5/8 sont organisées plusieurs fois par semaine. Notre établissement fonctionne dans une dynamique active où votre enfant est au cœur de nos priorités. Il réalisera au cours de ses apprentissages un bon nombre de projets motivants. Les enseignants travaillent en partenariat et en continuité de la maternelle à la 6^{ème} primaire. De plus, La mise à jour des techniques d'apprentissages ainsi que des pratiques de l'équipe éducative est permanente à travers les outils pédagogiques en constante évolution (ex : tableaux numériques, ...)

La direction :

La direction s'investit également dans cette formation pédagogique. Madame Stas Pascale est en place depuis 2009, son bureau se situe dans la petite cour. Vous pouvez la joindre au 02 427 95 78 à partir de 08h et obtenir un rendez-vous pour tout autre renseignement.



Les auxiliaires d'éducation :

Les auxiliaires d'éducation jouent un rôle actif et affectif important et font partie intégrante de l'équipe éducative. Ils se doivent d'accueillir chaleureusement vos enfants.

L'équipe d'entretien :

La concierge et son équipe d'entretien ont une responsabilité dans le maintien d'une image positive de l'école et assure l'hygiène ainsi que la sécurité de l'école.

Extra-scolaire :

L'école offre un service d'accueil payant organisé par la commune. Une ASBL gère les activités du mercredi après-midi. Depuis février 2011, l'école bénéficie d'un soutien scolaire. Il existe des activités variées et gratuites après

les heures de cours. Il y a également un service d'étude payant le lundi et le jeudi de 15h30 à 16h30.

Projet d'intégration :

Il y a un projet d'intégration mis en place pour les enfants en difficulté. Ceci se fait en partenariat avec l'école spécialisé Nicolas Smelten depuis 2010.

Les objectifs de l'enseignement :

- 1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.*

Permettre à chaque enfant de s'affirmer en tant que personne en créant une ambiance de travail dans laquelle chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté, c'est une de nos priorités.

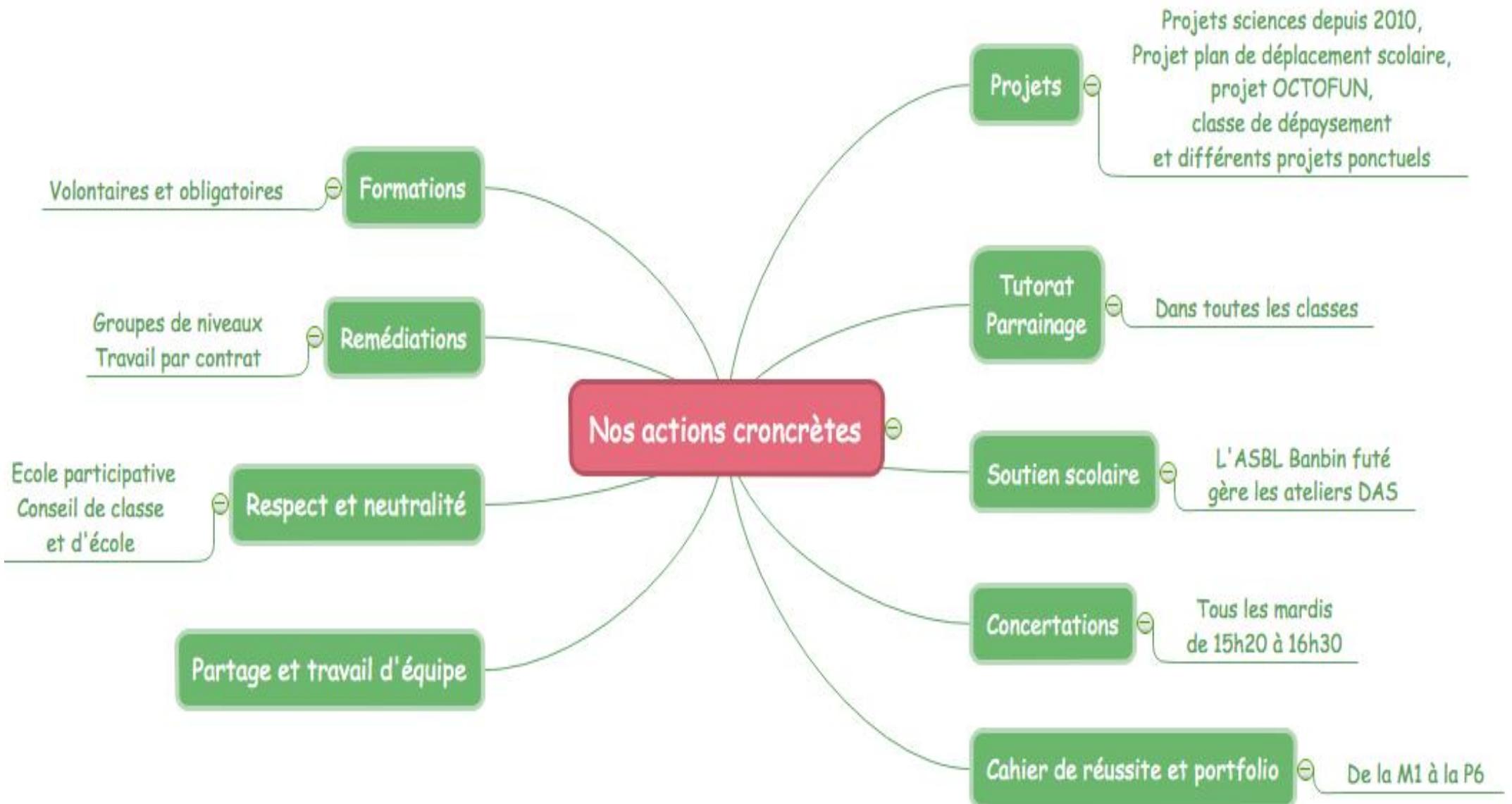
Nos actions concrètes :

- Mise en place d'un portfolio et d'un carnet de réussite afin de mettre en valeur les productions de l'enfant et ainsi, pratiquer une pédagogie différenciée pour respecter le rythme d'apprentissage de chaque élève (variation des méthodes, des supports, des outils, ...)
- Mise en valeur les travaux de nos élèves en participant à des expositions, des concours, des projets,...

- 2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendront aptes à apprendre toute leur vie.*

Permettre à chaque enfant de tenir une place dynamique dans la vie économique, sociale et culturelle.

NB : Si un enfant se retrouve en année complémentaire, un dossier précisant ses progrès sera rédigé par la direction et l'enseignant. Un bilan sera établi en décembre et en avril.



3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables.

Ils devront être capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. C'est en vivant la démocratie et la citoyenneté que les enfants comprennent que chacun a des droits et des devoirs.

Nos actions concrètes :

Nous organisons des moments de rencontre :

- Fête scolaire, Halloween, marché de Noël, ...
- Conseils de classe et d'école
- Journée valise pour rencontrer les enseignants de l'année suivante
- Amicale des parents de l'école
- ...

Dans mon école, ...

- Je me range dès qu'il sonne ou au signal.
- Je joue dans les bonnes zones.
- Je contrôle mes mouvements pour ma sécurité et celle des autres.



- Je respecte mon corps et celui des autres.



- En cas de conflit, je m'adresse à l'adulte.
- J'utilise - l'arc en ciel, - l'arbre à bisous.



- Je suis à l'heure.
- Je vais aux toilettes pendant la récréation.
- Je range les jeux dans les bons bacs.



- Je me déplace en silence et calmement dans les couloirs.
- J'écoute, j'applique les consignes et/ou les remarques d'un adulte.



- J'adopte un langage positif.
- Je dis « bonjour », « au revoir », « merci » et « s'il vous plaît ».



- Je respecte l'environnement de l'école (potager, arbres, ...)
- Je respecte et je participe au tri des déchets.



- Je respecte l'endroit dans lequel je suis.



Banque de sanctions



<ul style="list-style-type: none"> Je me range dès qu'il sonne. Je joue dans les bonnes zones. Je contrôle mes mouvements pour ma sécurité et celle des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> Je serai le premier dans le rang. J'ai le droit de jouer dans toutes les zones. Je suis apprécié(e) des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> Je reçois un avertissement. Après un rappel, je reçois un avertissement. Je présente mes excuses oralement ou par écrit.
<ul style="list-style-type: none"> En cas de conflit, je m'adresse à l'adulte. Pour régler les conflits, j'utilise : <ul style="list-style-type: none"> - l'arc en ciel, - l'arbre à bisous. 	<ul style="list-style-type: none"> Je reçois un message de félicitations. Je reçois un message de félicitations. 	<ul style="list-style-type: none"> Je m'isole du groupe pour réfléchir sur mon comportement. Je me rends dans la zone concernée avec un médiateur.
<ul style="list-style-type: none"> Je me déplace en silence et calmement dans les couloirs. J'écoute, j'applique les consignes et/ou les remarques d'un adulte. 	<ul style="list-style-type: none"> Je serai le premier dans le rang. Je reçois un message de félicitations. 	<ul style="list-style-type: none"> Je refais le trajet en marchant et en silence. Je reçois un avertissement.
<ul style="list-style-type: none"> Je respecte l'environnement de l'école. Je respecte et je participe au tri des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> Je reçois un message de félicitations. Je reçois des encouragements. 	<ul style="list-style-type: none"> Je répare ou je nettoie ce que j'ai abîmé. Je jette mon déchet dans la bonne poubelle.
<ul style="list-style-type: none"> Je respecte mon corps et celui de l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> Je me sens bien dans ma peau et par rapport aux autres. 	<ul style="list-style-type: none"> Je présente mes excuses si j'ai blessé quelqu'un.
<ul style="list-style-type: none"> Je suis à l'heure. Je vais aux toilettes pendant la récréation. Je range les jeux dans les bons bacs. 	<ul style="list-style-type: none"> Je reçois des félicitations. Prise de décisions lors des conseils de classe. J'ai le droit de rejouer la prochaine fois. 	<ul style="list-style-type: none"> Je reçois un avertissement. Je range et je ne jouerai pas la prochaine fois.
<ul style="list-style-type: none"> J'adopte un langage positif. Je dis « Bonjour », « merci », « au revoir » et « s'il vous plaît ». 	<ul style="list-style-type: none"> Je suis apprécié des autres. Je reçois des encouragements. 	<ul style="list-style-type: none"> Je reformule ce que j'ai voulu dire. J'exprime à nouveau ce que j'ai voulu dire et de manière correcte.
<ul style="list-style-type: none"> Je respecte l'endroit dans lequel je me trouve. 	<ul style="list-style-type: none"> Je reçois des encouragements. 	<ul style="list-style-type: none"> Je répare ou nettoie ce que j'ai abîmé/sali.

4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Nos actions concrètes :

L'encadrement des enfants est renforcé par :

- les maitres d'adaptation
- les sorties scolaires
- les sorties culturelles (musée, centre Armillaire, journée du patrimoine, ...)
- les classes de dépaysement (selon les projets de classe et classe de neige tous les 2 ans P5/P6)
- les animations internes et externes à l'école (pro-vélo, parc de circulation, Bruxelles propreté,...)
- Le service PMS

Tout parent peut entrer en contact avec les services du centre PMS ainsi que le service de promotion de la santé de l'école. (Service gratuit)

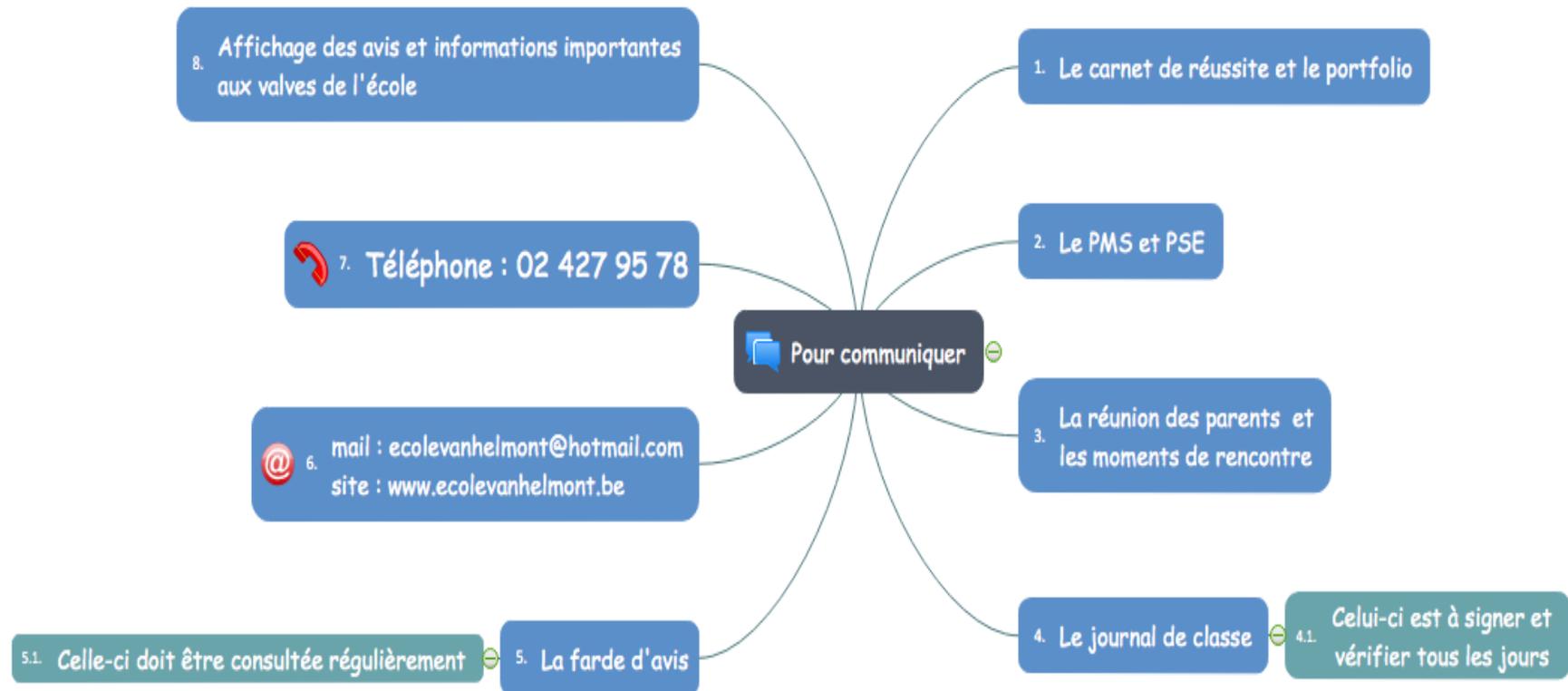
PMS de Saint-Gilles

Tel : 02 563 11 00

Centre PSE

Rue Meiboom 14, Bruxelles

Tel : 02 800 86 27



Depuis 2020 une application « Konecto App » permet également aux parents de recevoir les informations de l'école via leur smartphone.

Les travaux à domicile et les devoirs :

En règle générale, les travaux sont rarement demandés pour le lendemain afin que l'enfant puisse organiser son travail et ses loisirs.

Les types de travaux demandés :

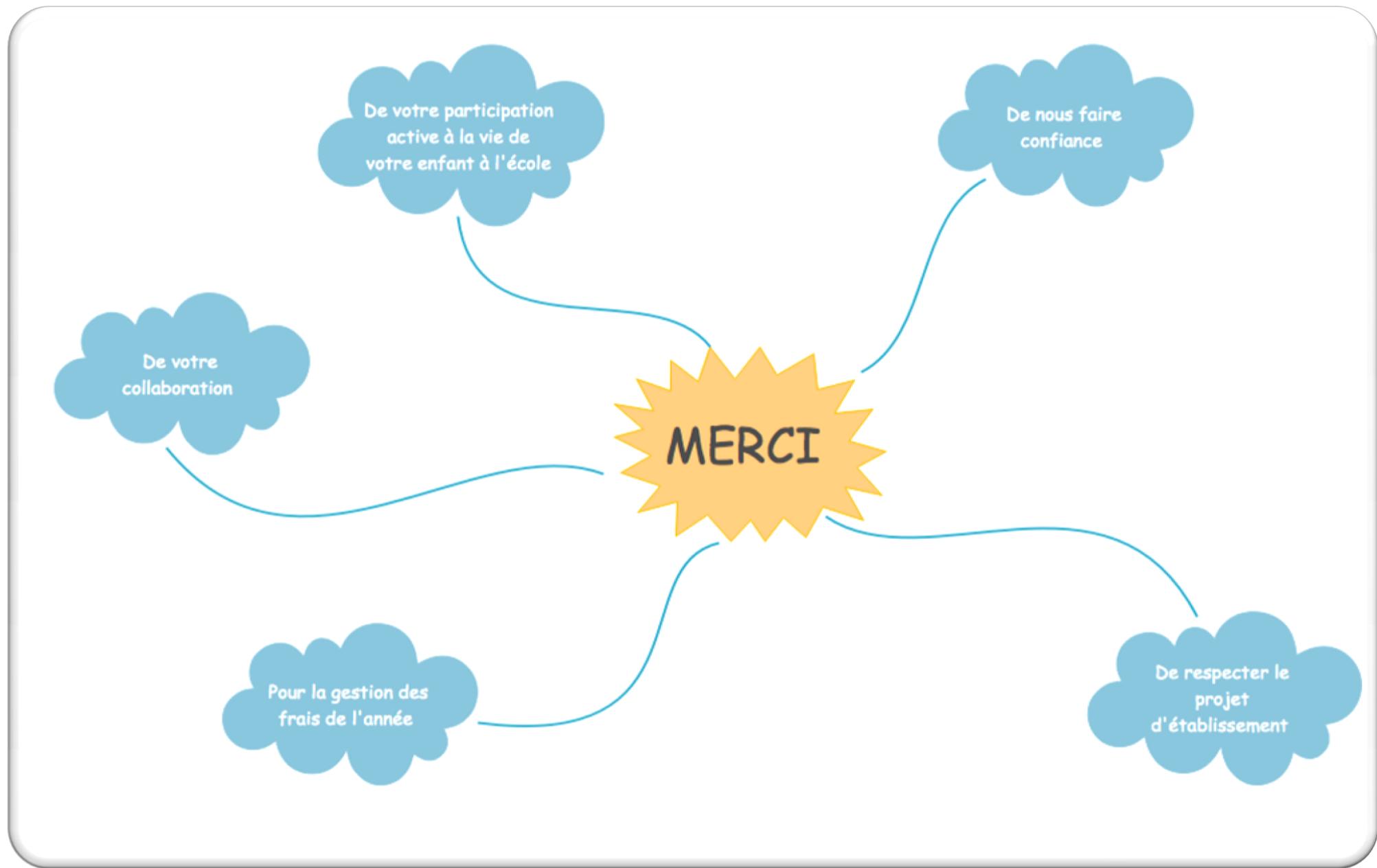
- Terminer un travail, une mise au net
- Mémoriser des poésies, des dictées, des synthèses ou des tables
- Des exercices d'entraînement
- Des recherches, des élocutions

Le temps des travaux journaliers varie en fonction des années :

- ☐ Au 1^{er} degré : Lecture 10 à 20 min maximum de la boîte à mots ou de petits textes, exercices d'écriture, petits calculs,...
- ☐ Au 2^{ème} degré : 20 à 30 minutes maximum
- ☐ Au 3^{ème} degré : 45 à 60 min maximum (recherches, exposés, défis,...)

Un élève absent doit se remettre en ordre progressivement à domicile.

Le projet d'établissement constitue le contrat que l'équipe s'engage à respecter avec le soutien et la collaboration des parents et des enfants. La direction en assume la mise en place et se porte garant de son action.



Historique :

Pour commencer l'histoire de l'école, il faut remonter à l'année 1879. Au début de cette période, Jette comptait trois écoles communales : L'école mixte du centre, l'école 2 (était réservée aux garçons) et l'école 3 à la même (était réservée aux les filles). Pendant la guerre 14/18 cette école fut convertie en hôpital et connut les maux de la guerre. En 1930, l'école 2 comptait trois classes francophones. Le bâtiment de l'avenue Levis Mirepoix date de 1935. En février 1943, le directeur M. VanHelmont fut arrêté par les Allemands et envoyé en captivité. En dépit des autorités communales aucune trace de celui-ci n'a jamais été découverte. Ce directeur si tragiquement disparu laisse le souvenir d'une noble figure et donna son nom à l'école 2.

Aujourd'hui :

L'école VanHelmont est composée de deux bâtiments. Ceux-ci sont composés de locaux spacieux et agréables, d'un local de psychomotricité, d'un réfectoire, d'un local de sieste, d'une salle de gymnastique et enfin de deux cours de récréation. Les repas chauds se déroulent à l'athénée de Jette pour les primaires. Les activités obligatoires en primaire sont les cours de néerlandais (3h en P3-P4 et 5h en P5-P6), les cours de natations payants et les cours de gymnastique.

Notre école vous intéresse ?

N'hésitez pas à nous contacter pour organiser un rendez-vous personnalisé, recevoir de plus amples informations ou effectuer une visite de nos locaux.

Contact :

Ecole VanHelmont

Avenue de Levis Mirepoix 129

1090 Jette

Tel : 02 427 95 78

Email : ecolevanhelmont@hotmail.com

Page internet : ecolevanhelmont.be

Inscriptions : Les modalités d'inscription sont disponibles sur le site de la commune de Jette. Merci de prendre contact avec la direction de l'école.

Documents à prévoir en cas d'inscription :

- Photocopie de la carte d'identité de l'enfant et des parents.
- Composition de ménage ou modèle 2

Vivre des expériences

Apprendre par plaisir

Nitégrité

Humanité

Evaluation positive

Loyauté

Mobiliser

Ouverture au monde extérieur

Nfiance en soi

Tolérance

